

Grève SNCF : de quelles "avancées" parle Laurent Berger, le patron de la CFDT?

🕒 11h12, le 13 avril 2018, modifié à 11h12, le 13 avril 2018

Le leader de la CFDT, Laurent Berger a salué l'adoption par les députés de garanties pour les cheminots. "Des avancées insuffisantes" pour la CFDT cheminots.



Laurent Berger est satisfait de la prise en compte à l'Assemblée d'amendements portée par la CFDT cheminots. (Reuters)



Partager sur :



Laurent Berger, numéro un de la CFDT prépare-t-il ses troupes à un arrêt de la grève contre la réforme de la SNCF? Il a en tout cas salué vendredi sur RTL des "ouvertures" et "quelques avancées" du gouvernement. "Il y a un premier geste et cela montre que la méthode est la bonne, et qu'il y a des premières avancées" a-t-il expliqué. "Hier les cheminots CFDT ont reçu un courrier de la ministre [Elisabeth Borne, ministre des Transports] qui montrait que sur la question de l'ouverture à la concurrence, il y avait eu quelques avancées avec la prise en compte d'amendements portés par les cheminots CFDT", s'est-il félicité.

Quelques garanties conservées en cas de transfert dans une nouvelle entreprise

Mercredi, l'Assemblée nationale a voté une série de garanties pour les cheminots transférés de la SNCF à une autre entreprise ferroviaire dans le cadre de l'ouverture à la concurrence.

Lire aussi : L'Etat prêt à "reprendre progressivement la dette de la SNCF" si la réforme est acceptée par les cheminots

Ainsi, selon l'article adopté, les transferts vers une nouvelle entreprise se feront "prioritairement au volontariat" selon la ministre des Transports Elisabeth Borne. Les cheminots transférés pourront conserver le niveau de rémunération et le régime spécial de retraite qu'ils avaient à la SNCF. Pour ceux qui ont été embauchés au statut, ils conserveront aussi la garantie de l'emploi dans leur nouvelle entreprise.

Un autre amendement porté par le rapporteur LREM Jean-Baptiste Djebbari leur permettra aussi de garder certains avantages comme les facilités de circulation ou l'accès aux médecins spécialisés.

La CFDT cheminots souhaite continuer la grève

Pour certains députés de gauche, ces amendements comportent d'importantes lacunes. Les élus communistes ont dénoncé un "saucissonnage du statut des cheminots" et ont critiqué "des flous qui persistent", en cas de faillite de la nouvelle entreprise ou de refus d'un cheminot d'être transféré, avec le risque d'un "licenciement automatique".

Des garanties qui restent insuffisantes pour Rémi Aufrère-Privel secrétaire général adjoint de la branche cheminots de la CFDT qui contrairement à Laurent Berger s'était dit "encore plus déterminé" à poursuivre la grève. Pour lui même si Elisabeth Borne a retenu "certaines de ses propositions", cette avancée est "largement insuffisante".

(avec AFP)